

70 N° 7 1948

Catéchismes officiels et méthodes
d'enseignements du catéchisme

Pierre RANWEZ (s.j.)

p. 755 - 764

<https://www.nrt.be/es/articulos/catechismes-officiels-et-methodes-d-enseignements-du-catechisme-2808>

CATECHISMES OFFICIELS ET METHODES D'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME

I. LES CATECHISMES NATIONAUX EN FRANCE ET EN BELGIQUE

En 1938, paraissait la première édition du *Catéchisme à l'usage des diocèses de France*. Elle a été révisée en 1947. Plusieurs projets avaient été soumis à l'examen. Bien des prêtres auraient désiré une rédaction entièrement neuve, adaptée à une enfance encore très peu ouverte aux préoccupations religieuses et au langage abstrait.

L'assemblée des Cardinaux et Archevêques de France a opté pour un remaniement de l'édition précédente. Le plan a été modifié : avant les commandements, place a été faite aux sacrements : le secours préparé par Dieu avant les exigences qu'il nous impose. Le nombre de questions a été considérablement réduit. Le texte a été retravaillé : élimination des mots difficiles ; usage d'un style plus direct et concret.

La Belgique, elle aussi, possède depuis 1946 un *Catéchisme à l'usage de tous les diocèses*. Comme en France, une situation concrète le rendait nécessaire : les fréquents changements de domicile ou d'établissement d'instruction exigent l'uniformité dans les textes confiés à la mémoire de l'enfant ou commentés durant les leçons.

La composition d'un nouveau texte amenait à devoir prendre position entre plusieurs orientations possibles :

Un catéchisme pour la jeunesse peut être une *introduction* ou une *somme*. Son allure peut être *concrète* ou *abstraite*. Sa présentation sera *imagée* et vivante ou *impersonnelle* et rigide : il peut être un livre pour *enfants* ou un livre d'*adultes*.

On opta pour une *somme* de préférence à une introduction ; pour un exposé *abstrait* plutôt que concret ; pour un livre d'*adultes* plutôt que pour un livre d'*enfants*.

« Une première chose qui frappe à la lecture attentive du catéchisme, écrit Monsieur le Chanoine Thomas dans le numéro de janvier 1947 de la *Revue diocésaine de Tournai*, c'est sa richesse doctrinale, sa « plénitude » au point de vue de l'enseignement religieux à donner. On peut dire que tout y est, tout ce qu'un croyant moyen doit savoir en matière de religion... Mais il faut voir le but qu'on a poursuivi et qui est de fournir un catéchisme ou « résumé de la doctrine chrétienne », non seulement ni principalement peut-être à l'usage des enfants mais avant tout à l'usage des adultes. Certes, les enfants l'auront en mains et l'étudieront progressivement ; mais, possédant un livret qui n'est pas « pour enfants », ils pourront, devenus adultes, y retourner comme à une nourriture solide qui sera de nature à **alimenter leur foi exigeante et à servir d'antidote aux difficultés éventuelles de l'heure** ».

De sérieuses raisons justifiaient cette triple option d'un manuel abstrait, complet et adapté à la capacité des adultes.

Le danger d'une présentation trop *concrète* est de restreindre la portée de l'enseignement donné de la sorte à tel milieu, à telle époque. De plus, l'image, tout en fixant l'imagination ne permet pas d'atteindre à la rigueur et à la précision d'un exposé abstrait.

Une *introduction* a l'avantage d'éveiller la curiosité et d'orienter la recherche mais suppose par après un exposé complet.

Enfin, un *manuel pour enfants* est évidemment bien mieux adapté au jeune âge qu'un livre pour adultes, mais le but de l'éducation n'est-il pas de former progressivement les enfants à dominer les difficultés qu'ils rencontreront dans leur âge mûr ?

Ces caractères : *concret, progressif, adapté*, seront plutôt ceux de la *méthode* que du *manuel*.

1. *Caractère concret*. L'enseignement du catéchisme devra être tel qu'il accroche la sensibilité de l'enfant.

2. *Caractère progressif*. Le rôle des catéchistes est d'orienter vers une découverte toujours insatisfaite et de réagir contre cette paresse de l'esprit tenté de limiter son enquête au contenu du manuel. Le rationalisme et ses étroitesse nous guettent : nous sommes portés à identifier la réalité du christianisme avec les formules qui essaient de l'exprimer. L'infinie richesse de la Personne de Jésus-Christ déborde immensément la rigidité des textes du catéchisme. L'avantage d'une codification complète et claire des vérités chrétiennes est de couper court aux imprécisions et aux erreurs ; le danger est de minimiser la foi. Par delà les formules, l'enseignement religieux devra orienter vers le Christ tel que le révèlent les voix multiples de l'Eglise particulièrement dans la liturgie et l'Ecriture.

3. *Caractère adapté*. Il importe d'autant plus que le catéchiste se penche sur son pupille et se mette à son niveau que le texte à comprendre est plus difficile.

II. LES METHODES D'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME

Nous venons de le suggérer : mettre le catéchisme entre les mains d'un enfant peut aboutir aussi bien au succès qu'à l'échec. Tout dépend de la méthode employée dans l'enseignement.

Les situations différentes de la France et de la Belgique ont commandé des orientations différentes dans la solution des problèmes concernant la méthode.

En France, la déchristianisation croissante et l'absence d'enseignement religieux à l'école officielle, ont obligé les catéchistes à se préoccuper davantage du catéchisme *paroissial* que de l'enseignement religieux scolaire.

En Belgique, les conditions faites à l'enseignement religieux dans les écoles primaires ⁽¹⁾ sont une invitation à veiller tout d'abord à la valeur

(1) Plus de la moitié des enfants fréquentent l'école catholique. Dans l'enseignement primaire officiel, six demi-heures au moins de catéchisme sont prévues par la loi ; seuls les enfants dont les parents demandent la dispense n'y assistent pas. L'application de cette loi souffre certaines exceptions.

des leçons de catéchisme à l'école ; le catéchisme paroissial en profitera indirectement.

Cette priorité relative de l'enseignement paroissial sur l'enseignement scolaire, ou réciproquement, se marque également dans les règlements officiels. En France, trois années de catéchisme sont habituellement prévues en paroisse pour la préparation à la première communion. En Belgique, le nombre d'années obligatoires pour le catéchisme de communion solennelle est de deux (parfois une). La répartition proposée dans les manuels français pour l'enseignement catéchistique est triennale. En Belgique, on suppose régulièrement huit années d'enseignement ; les directives s'adressent tout d'abord aux instituteurs et aux catéchistes à l'école ; indirectement seulement aux catéchistes en paroisse.

A. En France, catéchisme missionnaire et adapté aux différents milieux de vie.

Les méthodes historique, intuitive, active, ont renouvelé l'allure de l'enseignement religieux ; ces progrès ne suffisent pourtant pas.

On parvient rarement : 1° à sauvegarder de l'apostasie dès les lendemains de première communion les enfants qu'un milieu paganisé détourne de la religion ; 2° à toucher les enfants qu'un tel milieu éloigne des préoccupations religieuses.

Le problème est de donner à l'enseignement une forme missionnaire afin de toucher si possible tous les enfants et non seulement les enfants de famille chrétienne. Ensuite de concevoir la formation chrétienne de l'enfance non seulement comme une influence exercée personnellement sur chaque enfant mais aussi, comme un travail réalisé sur le milieu où croît l'enfant.

Cette double orientation, missionnaire et d'adaptation aux milieux de vie, se remarque en de nombreux secteurs et chez divers auteurs (2).

Signalons-en trois témoins spécialement marquants. L'abbé J. Pihan, l'abbé L. Rétif et l'abbé Y. Daniel.

a) L'abbé Jean Pihan est aumônier général adjoint du Mouvement Chrétien de l'Enfance (Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes de France). Entre 1935 et 1940, les promoteurs de ce mouvement (dont Monsieur l'abbé G. Courtois est l'initiateur, le chef et l'entraîneur) avaient pris comme principal objectif la revitalisation des patronages d'écoliers. Ils s'aperçurent que l'on aboutissait toujours à un « plafond » impossible à dépasser. Ils observèrent les mouvements spécialisés et comprirent que le problème de la revitalisation des patronages n'était pas le problème ultime (3). Pour réaliser une formation religieuse efficace et universelle, deux efforts nouveaux s'imposaient.

(2) En certains endroits, des essais de catéchisme ont été faits de la manière suivante : le catéchisme est donné par petits groupes d'enfants d'un même quartier ; la catéchiste est par exemple une mère de famille, la mère d'un des futurs premiers communiant. Ce système de catéchisme groupant les enfants d'un même quartier ou d'un même immeuble autour d'une mère de famille a été réalisé non seulement pour des catéchismes de première communion mais aussi et tout spécialement pour la première initiation chrétienne telle que la donne « la Formation chrétienne des tout-petits » (F.C.T.P.).

(3) Cfr J. Pihan, *Travail sur l'enfance, travail pour l'enfance*, dans *Lumen Vitae*, t. I, 1946, p. 713.

1. Agir sur les *milieux divers* qui enveloppent l'enfant et peuvent aussi bien réduire à rien que favoriser l'action religieuse. « Pour sauver l'enfant, il ne faut plus seulement travailler *sur* l'enfant, il faut travailler *pour* lui, en agissant sur tout son « contexte » social, en mettant en branle toute la société civile et toute la communauté spirituelle ». « L'action sur l'enfance, dit encore l'auteur, si l'on veut qu'elle soit efficace, devra s'insérer dans un travail général sur tout le milieu et sur les institutions ».

2. Trouver une méthode d'accrochage et de formation suffisamment ouverte pour que *tous les enfants*, même ceux que des traditions familiales ne conduisent pas au prêtre, puissent cependant être atteints. Le but poursuivi, expose l'auteur dans une brochure intitulée *Le sens de la masse*, n'est pas de former une élite, mais d'intéresser directement tous les gosses d'un quartier ou d'une agglomération et de les faire « monter » ensemble. Ce but amène les dirigeants du M. C. E. à préférer la méthode « mouvement » à celle « œuvre ». Une œuvre, c'est l'élite qui se dévoue au service de la masse ; un mouvement, « c'est la masse elle-même qui se met en mouvement », « c'est une force organisée en marche, tendant à créer un courant d'opinion qui décroche la masse de son inertie, la soulève comme une vague de fond et l'achemine avec une vitesse uniformément accélérée vers un but différent d'elle-même ». Le Mouvement d'Enfance oppose donc une conception « ouverte » de l'apostolat infantin à une conception « close ». La conception « close » de l'apostolat, qui crée un milieu artificiel pour élever très haut une élite séparée de la masse, prête flanc à deux principales objections. La première : tout en restreignant les meilleurs de ses soins à une élite embrigadée dans une œuvre, le clergé, qui se sent responsable envers tous, convoque cependant « la masse » à ses catéchismes pour lui donner tout au moins un enseignement chrétien. Or, que peut donner un enseignement sans une expérience de vie ? La seconde objection est que l'espoir fondé sur l'apostolat exercé par l'élite qui agirait à la manière d'une « tache d'huile », est souvent déçu. Cette interaction est contraire à la psychologie infantine (un groupe sélectionné provoque un réflexe d'antagonisme) et ne répond pas aux exigences universelles de l'apostolat chrétien. Le clergé et les apôtres de l'enfance auront donc le « sens de la masse », c'est-à-dire le « souci permanent et efficace de contribuer à créer autour de tous les enfants d'âge scolaire, dans tous les milieux où ils vivent, une ambiance chrétienne, qui imprègne progressivement la mentalité de chacun en se servant pour cela de toutes les activités des enfants ».

L'enseignement du catéchisme sera un des secteurs de cette action multiple. Monsieur l'abbé Job, un des collaborateurs du M. C. E. a exposé les idées-forces qui pourraient être à la base d'un enseignement catéchistique capable d'enthousiasmer les enfants et d'éveiller dans leur âme une « mystique » : notre filiation divine, notre union au Christ, notre mission. Mais le point essentiel reste bien de remettre l'enseignement catéchistique dans le contexte élargi que nous venons de décrire.

« Tout cela — je cite M. l'abbé Pihan — nécessite une évolution considérable dans la mentalité du clergé et des éducateurs chrétiens traditionnels. Tenir compte du milieu dans la formation chrétienne des enfants, c'est renoncer à se contenter d'un exposé stéréotypé des principes, c'est abandonner la *catéchisme-thèse-de-théologie-mise-à-la-portée-des-enfants*.

Agir sur les familles et sur le milieu, c'est renoncer à cette concentration induite des forces éducatives chrétiennes entre les mains du clergé, des religieuses, du personnel enseignant. Mais c'est en même temps déboucher sur une conception bien plus vigoureuse, bien plus enracinée de l'action sur l'enfance » (4).

b) M. l'abbé L. Rétif est actuellement curé du Sacré-Cœur à Colombes. Il était précédemment vicaire dans cette même paroisse parmi l'équipe animée par M. l'abbé Michonneau (5).

Dans l'enseignement du catéchisme, deux choses le frappèrent.

Tout d'abord, malgré les efforts réalisés, l'insertion du catéchisme dans la vie (méthode inductive), et l'appel à l'activité de l'enfant (méthode active), sont souvent quelque peu artificiels et illusoire. C'est à l'enfant à nous révéler ses vrais intérêts et à s'engager dans la vie.

En second lieu — et ceci est le grand point. — l'enfant, même préparé par un catéchisme parfaitement adapté, est, dans la moyenne des cas, incapable de persévérer. Au lendemain de sa communion solennelle, il entre dans un milieu nouveau ; il s'y trouve seul, sans aide et le plus souvent entraîné au mal par le monde des adultes qu'il a l'ambition d'imiter.

Voici donc ce que propose M. l'abbé Rétif.

Tout d'abord donner un enseignement catéchétique bien plus radicalement inductif et actif qu'on ne le fait d'habitude : un enseignement qui s'enracine dans le milieu, qui rejoigne les préoccupations concrètes de la vie réelle et provoque un véritable engagement personnel.

« Un catéchisme à courtes vues, écrit l'auteur dans la brochure citée en note, consisterait précisément à classer le catéchisme comme une œuvre limitée à quelques heures de présence dans un local. Ce serait un catéchisme d'enseignement. Autrefois... le catéchisme était un problème uniquement d'enseignement. Aujourd'hui, c'est un problème de milieu dont il s'agit. Il faut enrober dans une même tentative de christianisation la famille de l'enfant, les camarades de l'école et de jeu, le voisinage. Pas d'action séparée sur les enfants, mais un large effort de l'équipe sacerdotale sur un même milieu à pénétrer de toutes parts, à tous les âges, en pleine vie ».

Concrètement, il organise le système des « cordées » (pour les garçons) ou des « chaînettes » (pour les filles). Ce sont de petits groupes de cinq à dix enfants qui se réunissent dans une maison du quartier ; le plus souvent, pour les filles, sous la direction d'une catéchiste. La composition de ces groupes dépend des circonstances ; ce sont des affinités qui les constituent. L'exposé catéchistique (dogmatique ou moral) se greffe sur les problèmes concrets que la vie pose à ces enfants : « partir des observations directes de la vie, des problèmes concrets du milieu ». Ces petits groupes d'amis, ayant envisagé ensemble les points de doctrine et de morale qu'ils sont capables de comprendre et de pratiquer, se retrouvent au jeu, en rue, à l'école. Ils peuvent s'aider les uns les autres à demeurer fidèles et bons.

La seconde réforme est plus importante encore. Il ne suffit pas de rendre le catéchisme intelligible, intéressant et immédiatement praticable ;

(4) Cfr *Lumen Vitae*, art. cité, p. 734.

(5) Cfr sa brochure *Catéchisme et milieux de vie*, ainsi que divers articles publiés dans l'*Union* et dans *Lumen Vitae*.

il faut que les jeunes chrétiens formés au catéchisme, puissent, sitôt émancipés, affronter le choc de la vie.

Pour leur offrir les meilleures chances de succès, l'abbé Rétif s'efforce de donner aux cordées et aux chaînettes une telle solidité qu'elles perdurent bien au delà de la communion solennelle.

Peu après la profession de foi, les réunions reprendront chaque mois ; un des persévérants avertit ses camarades : « demain 5 heures, telle adresse ». Autour de la table, on discute au sujet d'une petite enquête menée au cours du mois. Durant ces réunions, on ne s'attarde pas sur un seul sujet. Mille questions se posent : confidences, aveux sur la prière, la messe, objections entendues... On achève par une explication d'évangile en réponse à quelque problème de vie. Le tout aura duré moins d'une heure.

Cette organisation de cordées et chaînettes ne suffit pourtant pas. L'abbé Rétif se rend compte de ce que, malgré leur bonne volonté, ces frères petits groupes seront incapables de « tenir » parmi un milieu d'adultes indifférents ou hostiles à leur idéal. Il faut donc mobiliser les adultes ; les parents surtout et les parrains (ou à leur défaut un adulte sérieux).

Au cours de l'année, les parents des futurs premiers communiantes seront invités à plusieurs reprises à se réunir avec le prêtre responsable du catéchisme pour un échange de vues. On leur fera prendre conscience de leur responsabilité et de la coopération qu'ils doivent apporter à la formation religieuse de leur enfant.

L'appui des adultes (parents et parrains) sera non moins utile au moment de l'entrée de l'adolescent dans la vie de travail. Pour sauvegarder la foi et la vertu, fragile encore, de ces jeunes adolescents, on souhaite, écrit l'abbé Rétif, « l'appui de chrétiens authentiques, adultes, qui vivent près de l'enfant, le rencontrent dans la rue, sont connus des parents. Chaque communiant reçoit ainsi un parrain ou une marraine de communion, bien choisi, qu'il pourra aller voir, consulter... »

c) Monsieur l'abbé Y. Daniel est universellement connu entre autres par sa collaboration à l'enquête fameuse, *France, pays de mission* ? Il est l'auteur d'un petit manuel pour les catéchismes, *Vivre en chrétien* (Paris, Editions ouvrières).

Si un catéchisme à la manière de l'abbé Rétif demeure fort indépendant du manuel, on comprend cependant l'intérêt qu'il y aurait à disposer d'un manuel conçu selon ces préoccupations.

C'est un tel manuel que M. l'abbé Daniel a réalisé. Il est destiné aux enfants de neuf, dix et onze ans. Chaque page comporte une illustration (dessin ou photo). Dans chaque chapitre, on trouve un récit évangélique, une explication doctrinale, une application à la vie d'aujourd'hui souvent soulignée par un récit, une leçon-résumé et un questionnaire. La grande originalité du manuel est de replacer la doctrine et l'application morale dans le contexte de la vie réelle d'un enfant des milieux populaires d'une cité moderne et de présenter une nette orientation vers l'Action catholique missionnaire (6).

(6) Adaptation pour la campagne : Daniel et Lanquetin, *Vivre en chrétien au village*, *ibid.*

B. *En Belgique, perfectionnement des méthodes scolaires de formation religieuse.*

La très grande majorité des enfants belges reçoit à l'école des leçons de catéchisme. Cet enseignement est de valeur inégale : les instituteurs qui acceptent de donner des leçons, ne sont pas toujours des chrétiens convaincus et les méthodes employées sont parfois déficientes. Aussi, les autorités religieuses se préoccupent-elles de deux problèmes :

1. Former des catéchistes capables de remplacer l'instituteur défaillant.
2. Propager et même imposer une méthode excellente et mettre à la disposition de chacun les instruments de travail qui pourront les aider.

On a profité de la parution du nouveau catéchisme pour remettre en chantier les programmes de religion publiés aux environs de 1936.

Nous avons déjà étudié ces problèmes pour la Belgique, ici même dans le numéro de septembre 46. Nous ne pouvons nous y étendre à nouveau.

Notons seulement que, pour la partie wallonne du pays, deux séries de programmes ont été lancées ; celle de Malines, utilisée également dans les diocèses de Liège et de Namur et celle de Tournai.

Voici ce qui caractérise ces programmes :

1. Ils supposent un enseignement long et méthodique et préparent non à une connaissance globale et élémentaire, mais détaillée et approfondie.
2. Ils présentent un plan d'études qui se déroule non pas à la manière d'un exposé logiquement progressif, mais selon un ordre psychologique en tenant compte de l'éveil de l'intelligence et de la sensibilité de l'enfant.
3. Ils orientent non pas vers une connaissance exclusivement intellectuelle, mais vers une transformation plus profonde : ils apparaissent non pas seulement comme des plans d'étude, mais comme des directoires d'éducation.
4. Ils se rattachent à la liturgie. Ils s'y insèrent comme dans un cadre et orientent l'enfant vers une participation liturgique de plus en plus personnelle.

Ici encore, notons trois œuvres, témoins de l'effort qui se manifeste en Belgique pour réaliser un meilleur enseignement religieux à l'école : le programme de religion du diocèse de Malines, les programmes du diocèse de Tournai et les directives de M. l'inspecteur Troquet pour les écoles communales de Liège.

a) *Le programme de religion du diocèse de Malines* (7).

Le nouveau programme de religion reste dans la ligne du précédent. La matière est à la fois le catéchisme et l'Histoire Sainte, la liturgie et les prières. Cette matière est enseignée de manière concentrique : « le but n'est pas de répéter pendant huit ans la même vérité jusqu'à satiété, mais de présenter les vérités religieuses sous leurs divers aspects en tenant compte de la capacité d'assimilation des enfants ». A l'âge de six ou sept ans, on donne des notions simples de toute la vie religieuse. Vers huit ou neuf ans, commence le premier enseignement systématique du catéchisme. C'est la

7) *Programme de religion pour les écoles primaires*, Lierre, Van In (ce programme a été élaboré pour une bonne part par les Sœurs de la Doctrine chrétienne de Vorselaar).

période « de rassemblement des matériaux ». Enfin, vers douze ou treize ans, on approfondit. Ce programme est conçu de façon à former des *unités hebdomadaires* ; à chaque semaine, correspond un sujet d'étude complet.

On veille également à établir une certaine concordance entre l'enseignement et l'*année liturgique*. Le premier trimestre est marqué par la préparation à la venue du Christ ; c'est l'époque où l'on propose les grandes vérités du Symbole. Durant le second trimestre, il s'agit surtout de l'imitation de la vie terrestre de Jésus de la crèche au Calvaire ; ce sera le temps spécialement réservé aux leçons sur la vie chrétienne et les commandements. Le troisième trimestre coïncide avec le temps de Pâques ; c'est l'épanouissement de la vie de l'Eglise par la venue du Saint-Esprit, l'établissement de l'Eglise et le souvenir des grandes sources de la grâce : la prière, Marie médiatrice et les sacrements.

Enfin le programme donne une *orientation principale* pour chaque degré : Premier degré (6 et 7 ans) : Jésus l'ami des enfants. Deuxième degré (8 et 9 ans) : Jésus et le chrétien. Troisième degré (10 et 11 ans) : Fidélité à Jésus ; renouvellement des promesses du baptême. Quatrième degré (12 et 13 ans ou plus) : Développement du royaume de Dieu ; préparation à la vie réelle.

b) *Les programmes d'enseignement religieux du diocèse de Tournai*. Quatre livrets sont présentés. Le premier s'adresse aux jardinières d'enfants. Le second concerne l'enseignement religieux dans les écoles primaires libres et le troisième l'enseignement religieux dans les écoles primaires communales. Enfin la dernière brochure est réservée à l'enseignement religieux au quatrième degré.

1. *Pour conduire nos tout-petits à Jésus* ⁽⁸⁾.

Le précédent programme du diocèse de Tournai, publié en 1945, marquait déjà nettement quel but doit être poursuivi dans l'instruction religieuse donnée aux tout-petits : « Elle doit être, disait-on, une initiation des tout-petits à la vie chrétienne » : orienter vers Dieu et les choses divines, « seconder, faciliter et promouvoir le naturel élan des enfants vers Jésus », faire pénétrer les vérités fondamentales et former des « automatismes chrétiens ». Quant à la méthode, elle tiendra compte : 1° de « l'impressionnabilité sensorielle et émotive de l'enfant » ; d'où, nécessité d'user abondamment d'un matériel intuitif adéquat et d'utiliser le « langage émotionnel : expression de physionomie, ton de voix, gestes, silences, attitudes recueillies » ; 2° de son amour du jeu, d'où recours aux jeux éducatifs religieux ; 3° « de son instinct d'activité motrice : on donnera à l'enfant une grande part d'activité dans les leçons, les applications, les pratiques de la vie chrétienne » ; 4° de « son imagination particulièrement vive » : on aimera amener des évocations pittoresques, « ...accentuer par des jeux mimés le sens des faits de l'Histoire Sainte... déterminer par la création de situations fictives, l'attitude chrétienne qu'il convient de prendre ».

C'est le même esprit, nous semble-t-il, que nous retrouvons dans le programme de 1947.

(8) *Développement du programme de religion des écoles gardiennes du diocèse de Tournai*, par la directrice de l'école normale gardienne des Filles de Marie à La Louvière, Tournai-Paris, Casterman.

2 et 3. *Programme et répartition de l'enseignement de la religion aux degrés inférieur, moyen et supérieur des écoles primaires libres... communales... du diocèse de Tournai* (9).

Durant les deux premiers degrés, en suivant l'année liturgique, « on a déroulé sous les yeux des enfants la vie de Notre-Seigneur et, autour de ce centre vécu, on a groupé les grandes vérités du dogme, les points principaux de la morale et certaines notions sur les sacrements ». Au degré supérieur, « l'enseignement suit l'ordre systématique des leçons du catéchisme, la matière étant groupée autour d'une idée fondamentale qui est le centre vécu de la semaine ».

4. *Programme de religion pour les classes du IV^e degré du diocèse de Tournai* (10).

Le livret développe le programme d'un enseignement durant deux années (12 et 13 ans ou plus). Tout en renvoyant aux questions du catéchisme, on s'en détache nettement. Pour beaucoup d'enfants, les années du quatrième degré seront les deux dernières années d'enseignement religieux. Il importe donc de présenter une dernière synthèse capable d'orienter définitivement leur choix et de garantir la persévérance. Les auteurs se sont rendu compte du danger qu'il y aurait à présenter cet enseignement comme une répétition d'un exposé catéchétique déjà précédemment donné. Ils ont voulu renouveler l'intérêt en abordant une question que la vie posera forcément bientôt aux jeunes gens, à savoir, le problème du *bonheur*. En première année, le drame du bonheur donné, perdu et rendu. En deuxième année, la persévérance dans la bonne voie et les attitudes chrétiennes de la vie. Parallèlement, en première année, on étudiera l'Ancien Testament et, en seconde année, la vie de Notre-Seigneur.

c) Monsieur l'abbé Troquet, inspecteur diocésain à Liège, est l'auteur de diverses brochures destinées à aider les catéchistes qui donnent cours de religion dans les écoles communales (entre autres : *Résumé du programme de religion*, pour le premier degré). Si les brochures de M. l'abbé Troquet sont intéressantes par elles-mêmes et fournissent un excellent instrument de travail. L'œuvre catéchistique dont il est l'initiateur et l'animateur retient particulièrement l'attention.

Monsieur l'Inspecteur Troquet a trouvé pour le secteur de Liège et environs la solution d'un des plus importants problèmes concernant l'enseignement religieux de l'enfance belge : le catéchisme dans les écoles communales.

Sans doute, il est d'un intérêt capital de pouvoir offrir aux maîtres de bonne volonté directives et méthodes. Mais nous nous trouvons en Belgique devant cette double constatation : 1^o Nous comptons sur l'école pour donner à l'enfance une formation religieuse sérieuse, 2^o Beaucoup d'enfants n'y reçoivent aucune instruction ou bien y reçoivent une formation religieuse dérisoire. En effet, dans plusieurs communes importantes, aucune leçon de religion n'est donnée dans les écoles primaires communales ; dans d'autres communes, les instituteurs ou institutrices s'acquittent de ce devoir — de leur mieux, sans doute — mais de manière très déficiente, parce qu'ils ne

(9) Tournai-Paris, Casterman.

(10) Ibidem.

sont pas eux-mêmes chrétiens pratiquants. De la sorte, une portion considérable de l'enfance échappe à toute éducation religieuse sérieuse.

Or la loi belge donne au clergé la possibilité de remédier à cette situation. Le curé peut introduire une personne de son choix (agréée par la commune) qui sera chargée (moyennant une modeste rétribution) de donner le cours de religion. Le grand problème est de trouver et de former ces personnes (11). M. l'abbé Troquet a réussi à donner aux écoles de son ressort des catéchistes d'élite pour la plus grande satisfaction des communes, des directeurs et maîtres d'école, des curés et des enfants. Souhaitons que de telles réussites se multiplient.

CONCLUSION

Autre chose est le *manuel du catéchisme*, autre chose l'*enseignement du catéchisme*. Le premier est principalement une *somme*, un repère invariable, une sorte de mesure-étalon ; il n'est pas par lui-même une manière de sacrement conférant la grâce *ex opere operato*. L'enseignement du catéchisme exige beaucoup de souplesse et de doigté : ses méthodes sont variables selon les pays et les temps. Son idéal n'est pas d'aboutir coûte que coûte à faire enregistrer par la mémoire, plus ou moins éclairée par l'intelligence, une série invariable de formules mais tout d'abord, d'affermir la foi qui est adhésion personnelle, non pas directement à une doctrine, mais à une Personne ; ensuite d'éclairer cette foi selon les possibilités concrètes.

Les conditions différentes existant en France et en Belgique sont un exemple de la nécessaire diversité de l'enseignement du catéchisme. Le christianisme est étonnamment souple ; si on lui refuse l'école, il trouve d'autres moyens pour proclamer son message ; lorsque l'école lui reste ouverte, il en profite pour déployer toute la richesse de la révélation aux yeux des enfants et pour les mener pas à pas vers une connaissance religieuse approfondie et détaillée.

Bruxelles.

Centre international d'études
de la formation religieuse.

P. RANWEZ, S. I.

(11) Le problème est aussi de trouver un accord satisfaisant avec la commune et l'école.